

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 23 NOVEMBRE 2015

Nombre de Conseillers : 37
 En exercice : 37
 Présents : 34
 Pouvoirs : 3
 Votants : 37

Date de convocation du Conseil Communautaire :
 Le 17 novembre 2015

Le 23 novembre 2015, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON, Président, au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Marie Jeanne BEGUET, Hubert BONNET, Noël CHEYNET, Christine CIOLFI, Brigitte COULON, Pascal CUNY, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Raymond MOUSSY, Chantal NOEL, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Claude TRASSARD, Frédéric VALLOS, Dominique VIAL.

Absents excusés : Nathalie BARDE (Pouvoir Marc PECHOUX), André COLLON (Saint Jean de Thurigneux), Dominique DESFORGES (Pouvoir Claude TRASSARD), Marie LABROSSE (Saint Bernard), Gilles LEMOINE (Sainte Euphémie), Marie-Claude OVISTE (Savigneux), Monique RONGEON (Ars sur Formans), Anny SANLAVILLE (Pouvoir Vincent LAUTIER), Nathalie TISSERAND (Parcieux).

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Roger CHORIER (Civrieux), Michel DUROUSSIN (Rancé), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Marie-Christine THEVENET (Villeneuve).

Secrétaire de séance : Christian BAISE

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE : ACQUISITION DU MOULIN DE REYRIEUX

Mme Marie Jeanne BEGUET, Vice-Présidente en charge de la Culture et du Patrimoine, présente le projet d'acquisition et de valorisation du moulin de Reyrieux.

Il est rappelé que le Bureau communautaire du 15 octobre 2015 a donné un accord sur l'acquisition de ce moulin pour un montant de 100 000 €, après purge du droit de préemption dont dispose la commune.

Les atouts patrimoniaux de ce projet sont nombreux et s'inscrivent à la fois dans les orientations du Pays d'art et d'histoire et dans le développement de l'offre touristique du territoire.

Le projet de travaux destinés à valoriser ce bâti est détaillé dans le plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES HT		RECETTES	
Achat	100 000		
Réhabilitation du bâti		Région Auvergne-Rhône-Alpes - CTTLA	7 500
Gros œuvre	75 000	Région Auvergne-Rhône-Alpes : CDDRA	32 000
Electricité et aménagements	35 000		
Aléas	17 000		

Remise en marche du moulin	15 000	Union Européenne - Leader	87 500
		Conseil départemental de l'Ain - Dotation territoriale	22 500
		Fondation du patrimoine	10 000
Outils de médiation	8 000	Autofinancement CCDSV	90 500
TOTAL DEPENSES (achat + travaux)			
HT	250 000	TOTAL RECETTES	250 000

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité,

- ✓ **Approuve** l'acquisition du moulin, parcelle AP n°827, propriété de M. et Mme Jacquemin, pour un montant de 100 000 € ;
- ✓ **Autorise** le Président à signer l'acte de vente et tout document y afférant ;
- ✓ **Adopte** le plan de financement prévisionnel proposé ;
- ✓ **Autorise** le Président à engager les dépenses dans la limite des crédits inscrits au budget et à demander les subventions prévues au plan de financement prévisionnel.
- ✓ **Dit** que les crédits nécessaires à l'acquisition seront pris sur le compte 2115 opération 89 du budget principal 2015 ; le reste du projet sera inscrit sur les budgets 2016 et suivants.

A Trévoux, le 23 novembre 2015

Le Président,
Bernard GRISON

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : - 1 DEC. 2015
N° récépissé télétransmission 001-200042497-20151123-2015C126-CP
Affichage le :

- 1 DEC. 2015

